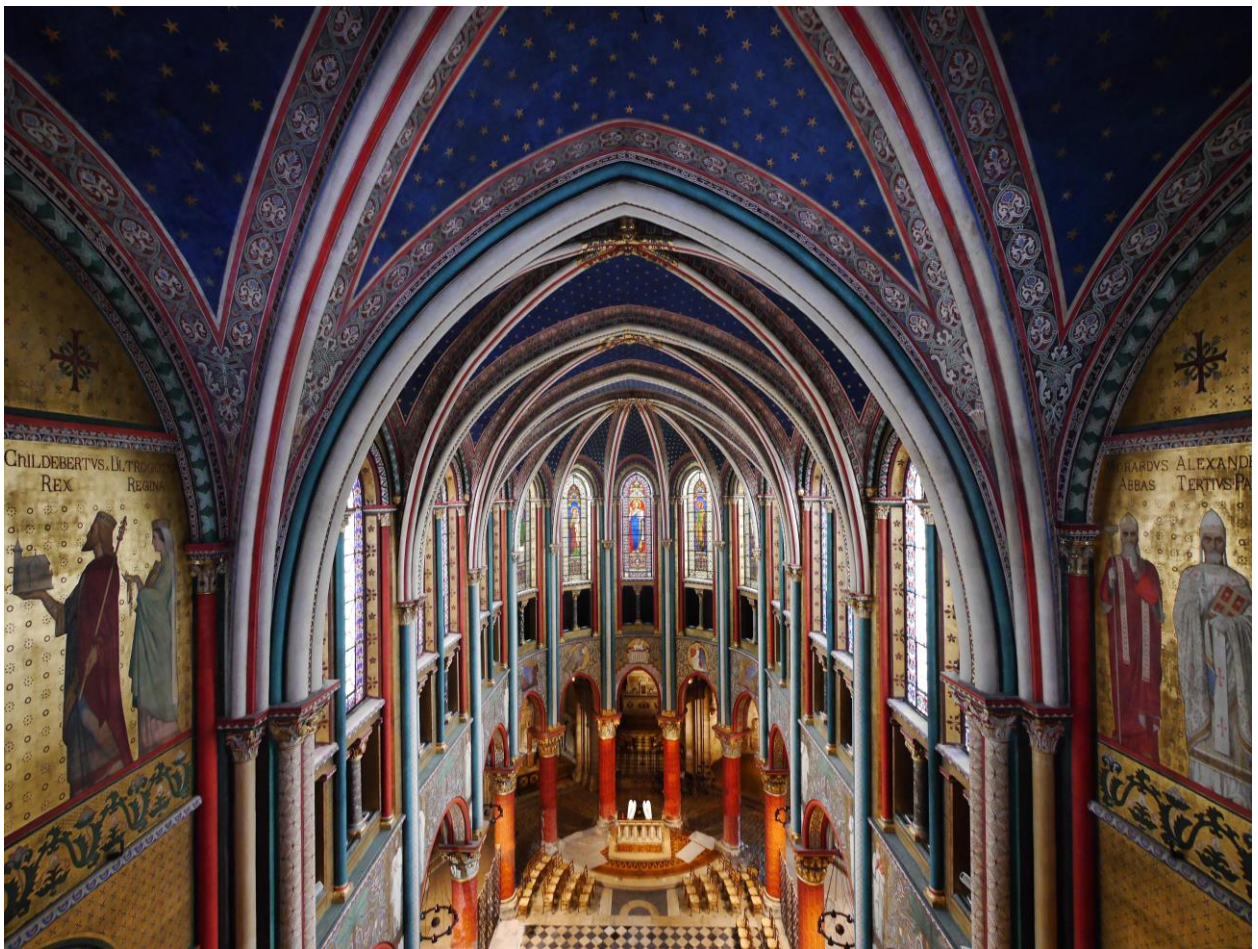


DOSSIER DE PRESSE

**Restauration Saint-Germain-des-Prés
Inauguration de la première tranche: le Chœur des Moines**



@Agence Gatier_CI_Pauline Voisin

Contact presse : Fiona Guitard / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61

Sommaire

La restauration de Saint-Germain-des-Prés (2015-2020).....	p.3
Le Chœur des Moines restauré.....	p.5
2015-2020 : un programme complet de restauration.....	p.8
Les acteurs.....	p.11
Le plan de rénovation des édifices culturels de la Ville de Paris.....	p.15
Point d'étape de la mise en œuvre du Plan pour le patrimoine culturel.....	p.17

La restauration de Saint-Germain-des-Prés (2015-2020)

Saint-Germain-des-Prés est l'un des édifices culturels les plus anciens de Paris, exceptionnel du point de vue de son histoire, de son architecture et de la richesse des œuvres qu'elle abrite. Par extension, l'appellation du quartier qui l'entoure et du boulevard qui la borde sont des éléments structurants de la vie et de la culture parisienne.

L'opération de restauration conduite par la Ville de Paris et commencée en 2015 permet de remédier aux altérations et à l'état d'encrassement généralisé des décors intérieurs de l'édifice : d'ici à 2020, l'intégralité des peintures murales, du mobilier, des tableaux, sculptures et boiseries de l'église sera restaurée.

Cette opération comporte plusieurs tranches de travaux. Avant la restauration des décors elle-même, des interventions préalables, financées par la Ville de Paris à hauteur de 800 000 € ont été nécessaires. Aujourd'hui, la première tranche est inaugurée grâce au soutien de Fonds de dotation pour le rayonnement de l'église Saint-Germain-des-Prés : la restauration du Chœur des Moines, pour un montant de 1.165.000€. Cinq tranches optionnelles suivront, à mesure de l'avancée de la collecte des fonds nécessaires, pour rendre son éclat à l'édifice.

La restauration de l'exceptionnel décor pictural, verrier et mobilier du Chœur des Moines, remet au jour la réalisation majestueuse de grandes figures artistiques du XIXe siècle. Réalisés dès 1840 et sous la conduite de Victor Baltard, Hippolyte Flandrin réalise cet ensemble de peintures murales figuratives et ornementales, exceptionnel par son

unité, son ampleur et les techniques novatrices de peinture à la cire mises en œuvre. Sur le thème de l'Ancien et du Nouveau Testament, il se déploie sur l'ensemble des parois de l'église.

De même, et alors que l'altération des vitraux du XIXe siècle entraînait des problèmes d'étanchéité et de corrosion, ceux-ci ont été nettoyés ou refixés en atelier et traités anti-corrosion avant d'être peints. L'ensemble est aujourd'hui doté d'un système de ventilation et de récupération des eaux. L'important ensemble mobilier en bois a également été restauré.

Les tranches suivantes de la restauration de l'église suivent un découpage fonctionnel, permettant à l'édifice de rester accessible et d'y célébrer le culte durant toute la durée du chantier.

Pour Bruno Julliard, Premier adjoint à la Maire en charge de la culture et du patrimoine : « C'est un grand moment pour le patrimoine parisien. D'abord parce que nous retrouvons avec émotion les couleurs originelles d'un ensemble de décors exceptionnel, parce que l'on rend son éclat à Saint-Germain-des-Prés. Mais aussi parce que cette réalisation traduit un engagement commun sur le long terme, celui de la Ville, et celui de la paroisse et de son fonds de dotation, pour conduire un projet d'ampleur et permettre à chaque Parisien de s'y associer »

Le Chœur des Moines restauré

La restauration de l'exceptionnel décor pictural, verrier et mobilier du Chœur des Moines, remet au jour la réalisation majestueuse de grandes figures artistiques du XIXe siècle. En plus des études préalables, des fouilles archéologiques ont été menées en 2015, suivies de la restauration du lanternon de la chapelle Saint-Maur et de l'assainissement du chevet, préalables indispensables aux phases ultérieures.

Dès 1840 et sous la conduite de Victor Baltard, Hippolyte Flandrin réalise dans cette église un vaste programme de peintures murales figuratives et ornementales, exceptionnel par son unité, son ampleur et les techniques novatrices de peinture à la cire mises en œuvre. Assisté du peintre décorateur Alexandre Denuelle, il associe aux décors un important programme de vitraux et de mobilier intégrant ou adaptant l'existant, comme les chapiteaux médiévaux et les autels de la période mauriste.

Réalisé en partie à la peinture à la cire, le décor de l'église de Saint-Germain-des-Prés demeure, selon la critique contemporaine, le chef d'œuvre d'Hippolyte Flandrin. Sur le thème de l'ancien et du nouveau testament et se déployant sur l'ensemble des parois de l'église, ce décor, réalisé par un seul artiste, est magistral dans la grande clarté de sa composition, sa puissance iconographique, sa maîtrise chromatique et la souplesse du dessin.

Les décors du Chœur des Moines ont été restaurés en conservation : après extraction des sels (remontées capillaires, infiltrations ou

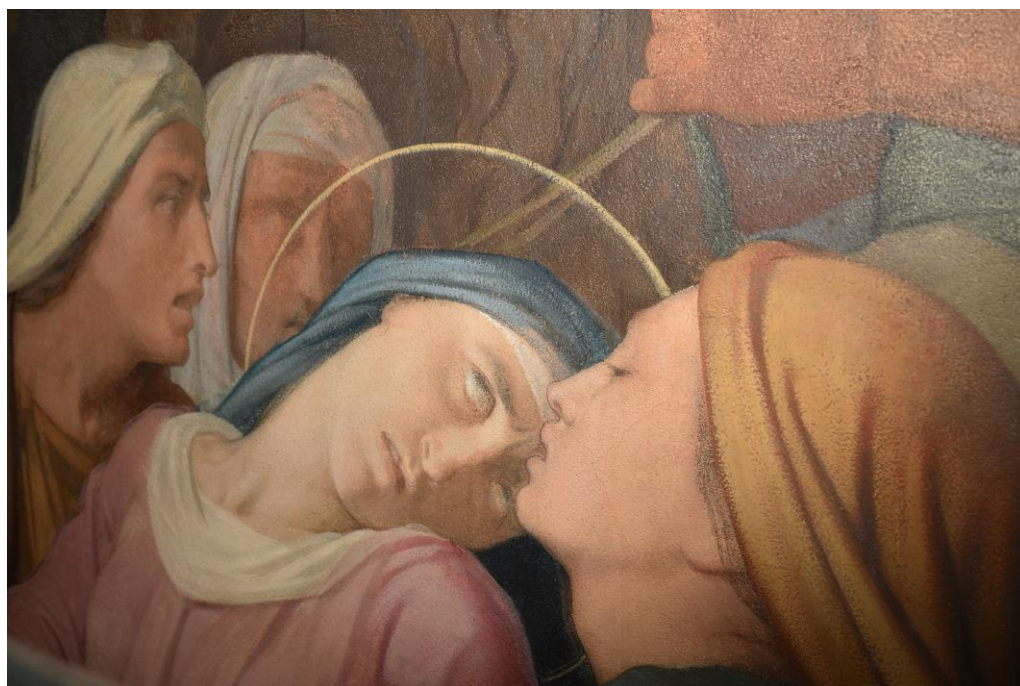
salpêtre), le décor est dépoussiéré, dégrasé et les zones de blanchies traitées. Parfois, le refixage de la couche picturale écaillée est nécessaire, tout comme le traitement des zones manquantes. Fait marquant, le badigeon appliqué sur l'ensemble des parements réinterprète le badigeon de ton clair mis en œuvre par Hippolyte Godde lors de la restauration de 1822 et conservé par Victor Baltard et Hippolyte Flandrin.

L'altération de l'important ensemble de vitraux du XIXe siècle entraînait des problèmes d'étanchéité et de corrosion, tout particulièrement sur les baies hautes du chœur. Alors que certains vitraux, restaurés il y a moins de trente ans, ne nécessitent qu'un nettoyage sur place, d'autres sont déposés, nettoyés et refixés en atelier où la restauration des plombs est privilégiée. Les fers sont redressés, brossés et traités anti-corrosion avant d'être peints. Dans le chœur, les verrières de Lusson du Mans et de Gérente, d'après d'Hippolyte Flandrin, sont protégées par une double verrière et, sur l'ensemble, un système de ventilation et de récupération des eaux est mis en place.

L'église dispose également d'un important ensemble mobilier en bois (boiseries, archebancs, portes et confessionnal) datant principalement du XIXe siècle. Cet ensemble souffrant d'humidité et d'hydrométrie changeante, d'un empoussièrisme général voire d'attaques d'insectes, a été restauré dans le Chœur des Moines et le sera dans les autres parties de l'église ; les polychromies et dorures présentes sur certains ouvrages seront ainsi restituées.

Les statues, encrassées et jaunies, datant principalement des XVIIIe et XIXe siècles, sont nettoyées tout en conservant les patines anciennes

(bronze). Les éléments de décor en bronze disparus ou trop fortement altérés seront rétablis d'après les modèles conservés en place et la documentation historique disponible. Les stucs de marbre sont dessalés en surface, les maçonneries en pierre et les décors consolidés. En cas de manque, une restitution du décor en stuc marbre est proposée, alors que les parements conservés seront quant à eux soigneusement restaurés. Enfin, les ferronneries, datant des aménagements conduits aux XIXe et XXe siècles, sont nettoyées, vérifiées dans leurs assemblages et traitées anti-corrosion.



© JM Moser – Ville de Paris

2015-2020 : un programme complet de restauration

L'achèvement de la tranche ferme de travaux, financée par le Fonds de dotation pour le rayonnement de l'église Saint-Germain-des-Prés, a été rendue possible grâce à des interventions préalables. Celles-ci, financées à hauteur de 800 000 € par la Ville de Paris, portaient notamment sur la réalisation des études préalables et études de maîtrise d'œuvre, la réalisation de fouilles archéologiques et l'assainissement du chevet de l'église.

Les tranches suivantes de la restauration de l'église suivent un découpage fonctionnel, permettant à l'édifice de rester accessible et d'y célébrer le culte durant toute la durée du chantier. Le coût total des travaux pris en charge par le fonds de dotation est évalué à 5 200 000 € TTC.

En cours – livraison printemps 2018 :

Restauration du transept (décors de Sébastien Cornu et Alexandre Denuelle).

Montant estimé : 1 005 500 € TTC.

2018 (tranche conditionnelle 2) :

Restauration du vaisseau central de la nef (décors d'Hippolyte et Paul Flandrin, Alexandre Denuelle). Durée prévisionnelle : 10 mois – montant estimé : 1 002 500 € TTC.

2019 (tranche conditionnelle 3) :

Restauration des bas-côtés de la nef, de la chapelle des fonts baptismaux et de la chapelle Saint-Maur.

Durée prévisionnelle : 10 mois – montant estimé : 1 247 000 € TTC.

2020 (tranche conditionnelle 4) :

Restauration du déambulatoire

Durée prévisionnelle : 7 mois – montant estimé : 528 000 € TTC.

2020 (tranche conditionnelle 5) :

Restauration de la chapelle de la vierge (décors d'Heim sous la conduite d'Hippolyte Godde).

Durée prévisionnelle : 5 mois – montant estimé : 252 000 € TTC.

Dans ces cinq tranches s'inscrit l'ensemble du programme de restauration des décors, vitraux et mobilier. En fonction de la zone de l'église traitée, s'y ajoutent :

- Les tableaux : les châssis seront dépoussiérés, restaurés et traités à l'insecticide, les toiles encrassées seront nettoyées avec un allègement des vernis, la couche picturale soulevée sera refixée et les lacunes reprises.
- Les chapiteaux médiévaux : dans le déambulatoire, ainsi que dans la chapelle des fonts baptismaux, la remarquable collection de chapiteaux médiévaux sera nettoyée et refixée avec la plus grande prudence selon le protocole défini. Concernant les bases

des colonnes (tores et griffes) extrêmement sollicitées par le passage des visiteurs, des interventions en conservation limiteront au maximum les remplacements de pierres altérées.

Les fouilles de Saint-Germain-des-Prés

Le pôle archéologique de la ville de Paris continue d'analyser les résultats des fouilles de l'église Saint-Germain-des-Prés réalisées en préalable aux travaux de restauration. Les dernières fouilles sur ce site antique dataient de 1870.

Deux tombes datées au radiocarbone, sont associées à une phase d'inhumation primitive antérieure à la conquête romaine (entre le IV^e siècle et le I^{er} siècle avant JC.). Un autre ensemble de huit tombes a été découvert, témoignant d'une première véritable nécropole dès la fin du IV^e siècle. Vingt-et-un sarcophages trapézoïdaux mérovingiens ont été également mis à jour, parfois réutilisés sous l'époque carolingienne, avec un mobilier funéraire peu abondant mais de grande qualité (perles en pâte de verre, plaques-boucles, plaques de châtelaine, bagues). Enfin, une quinzaine de sépultures datant des XI^e et XII^e siècles a été observée, laissant supposer là le cimetière dédié à la communauté monastique médiévale.

Sur l'édifice en lui-même, la découverte des fondations d'une abside mérovingienne et de sépultures documente plus encore la vaste nécropole développée autour de la basilique initiale. La sablière, ouverte pour l'édification de la nouvelle église après les destructions normandes du IX^e siècle a aussi été mise à jour et une analyse fine des fondations du chevet réaménagé au XII^e siècle a révélé l'emploi de grands blocs de calcaire provenant très certainement de carrières appartenant à l'abbaye situées au sud de Paris.

Les acteurs

La Ville de Paris, maîtrise d'ouvrage

La Ville de Paris, propriétaire de l'église Saint-Germain-des-Prés, assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Au sein de la ville, la direction des affaires culturelles a la mission générale d'assurer l'inventaire et la mise en valeur du patrimoine mobilier présent dans l'espace public et les édifices culturels appartenant à la ville de Paris par application de la loi du 9 décembre 1905. Elle met en œuvre le plan de rénovation du patrimoine culturel et établit la priorisation des opérations au terme d'échanges approfondis avec les acteurs de terrain, notamment les maires d'arrondissement et les représentants des cultes affectataires.

Le comité scientifique

A chaque étape de sa conception, le projet de restauration de Saint-Germain-des-Prés a été étudié et guidé par un comité scientifique composé de :

- Pierre Curie, conservateur en chef, chargé de la filière peinture, au département restauration du centre de recherche et de restauration des musées de France (c2rmf),
- Bruno Foucart, historien de l'art et de l'architecture dix-neuviémiste,
- Christophe Leribault, directeur du petit palais,
- Isabelle Pallot-Froissard, directrice du centre de recherche et de restauration des musées de France,
- Philippe Plagnieux, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'école des chartes

- Vincent Pomarède, directeur du département des peintures du musée du Louvre.

L'équipe de maîtrise d'œuvre

L'agence Pierre-Antoine Gatier a été créée en 1991 par Pierre-Antoine Gatier architecte en chef des monuments historiques depuis 1990. Diplômé de muséologie à l'école du Louvre et de l'école de Chaillot, il est actuellement en charge du département des alpes maritimes et du 5e arrondissement de paris, du domaine de chantilly, du théâtre lyrique de l'Opéra-Comique – salle Favart (paris 2e), de la maison la roche propriété de la fondation le Corbusier (paris 16e), de la villa Médicis et les édifices français de Rome. L'équipe est également constituée du cabinet Asselin, cabinet d'économie spécialisé dans les monuments historiques chargé de chiffrer l'opération.

Les métiers d'art

Le chantier de restauration des décors intérieurs de Saint-Germain-Des-Prés est l'occasion d'impliquer de nombreux métiers d'art, témoignant de l'excellence des savoir-faire au service de la valorisation du patrimoine. Pour l'ensemble des corps d'état, les candidatures retenues sont celles des professionnels expérimentés spécialisés dans le patrimoine monumental : maçons, sculpteurs, menuisiers ou ferronniers d'art spécialisés. L'importance des décors peints, sur toile et sur paroi, nécessite l'implication d'un important groupement de restaurateurs diplômés ayant l'expérience d'opérations complexes sur des œuvres classées. La participation de maître-verriers spécialisés est également nécessaire. Pour assurer la transmission des savoirs et promouvoir la formation, les équipes intégrant en leur sein un jeune apprenti sont encouragées.

La paroisse

Le projet de restauration des intérieurs de l'église Saint-Germain-des-Prés s'articule avec la démarche d'aménagement liturgique portée par la paroisse et le clergé affectataire avec le diocèse. La démarche conduite par la ville de Paris propose une cohérence de projet entre les objectifs de conservation du monument, son usage culturel et la vie culturelle que porte la paroisse. Tout au long du chantier le maître d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage s'engagent à minimiser les nuisances vis-à-vis de la vie culturelle et de son calendrier, ainsi qu'à mettre en valeur l'édifice, au travers de présentations pédagogiques.

La drac Ile-de-France, partenaire de la conservation du monument

S'agissant d'un monument historique classé, un dialogue constant a été établi tout au long des études avec la conservation régionale des monuments historiques de l'Ile-de-France et le service territorial de l'architecture et du patrimoine de Paris en charge du contrôle scientifique et technique. Concernant la pérennisation et la mise en valeur des décors, le protocole de restauration a été défini en étroite collaboration avec le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH).

Le fonds de dotation

Le Fonds de dotation pour le rayonnement de l'église Saint-Germain-des-Prés, créé par le Père Benoist de Sinety et l'association de l'abbaye, a pour objet statutaire la restauration de l'église ainsi que le financement de ses projets d'intérêt général. Il est présidé par Thierry Biberson et compte un comité d'honneur présidé par Madame Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuelle de l'Académie Française, et composé de représentants d'importantes institutions comme La Monnaie de Paris, l'Institut et les Beaux-Arts. L'équivalent de ce fonds de dotation aux USA existe également, The American Friends for the Preservation of Saint-Germain-des-Prés' Church, qui poursuit le même objectif de financement de projets de restauration de l'église.

A ce jour, les 1.005.500€ de la première tranche ont été apportés par le fonds, notamment grâce à l'opération « Adopte une étoile ». Le fonds de dotation bénéficie également d'un soutien de la Région Île-de-France à hauteur de 300.000€ sur l'ensemble de l'opération.
<https://www.commeon.com/fr/organisation/saint-germain-des-pres-fonds-de-dotation-pour-son-rayonnement#jaimejemecene>



© JM Moser – Ville de Paris

Le plan de rénovation des édifices culturels de la Ville de Paris

Dans le cadre de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, la Ville de Paris est propriétaire de 96 édifices (85 églises, 9 temples protestants, 2 synagogues). Ce patrimoine a traversé les siècles pour parvenir jusqu'à nous, fort de sa haute valeur architecturale. Ce patrimoine constitue également un remarquable facteur d'attractivité touristique pour notre ville et suscite chaque année l'intérêt de millions de visiteurs, Parisiens et touristes, et participe ainsi pleinement au rayonnement de la capitale.

La municipalité s'emploie à sauvegarder, restaurer et valoriser ce patrimoine précieux, témoignage de notre histoire artistique et politique, pour qu'il soit mieux connu des Parisiens aujourd'hui et pour le transmettre aux générations à venir.

La Maire de Paris a annoncé un plan d'investissement en faveur de la restauration du patrimoine culturel appartenant à la Ville à hauteur de 80 M€, auxquels s'ajoutent 30 M€ susceptibles d'être engagés d'ici fin 2020, en regard des recettes attendues sous forme de :

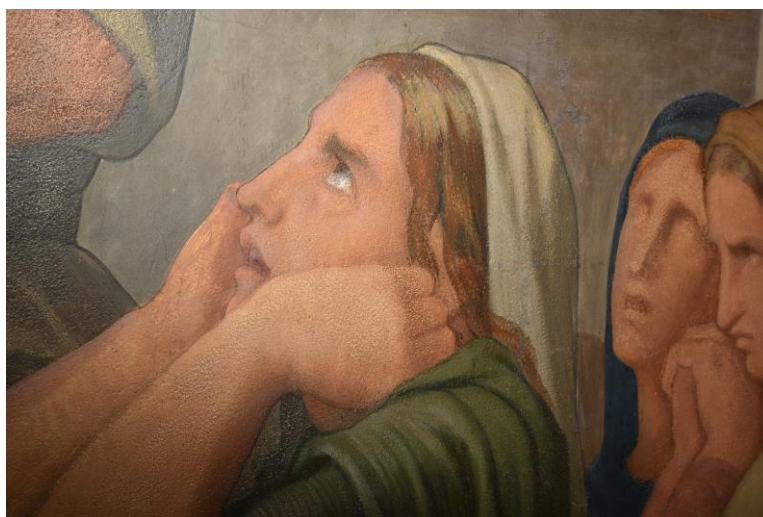
- subventions de l'Etat à hauteur de 11 M€, au titre de la restauration des monuments historiques
- mécénat et souscriptions publiques
- revenus apportés par l'affichage publicitaire sur les bâches d'échafaudage.

Cet investissement significatif permette de soutenir un tissu économique local et responsable, tourné vers l'apprentissage, l'insertion et la coopération, dans le respect du droit des marchés publics, notamment par l'insertion de clauses sociales favorisant l'embauche de personnes éloignées de l'emploi. Ces chantiers sont aussi une opportunité exceptionnelle pour les artisans d'art, historiquement représentés à Paris (Faubourg Saint Antoine, Cour de

l'Industrie...) dans la mise en œuvre et de la transmission d'un savoir-faire précieux.

Les souscriptions, le mécénat et les financements privés assurent un apport essentiel à ce plan de restauration. La Ville travaille en lien étroit avec des associations dédiées, des fondations privées et fonds de dotations et notamment la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris, la Fondation du Patrimoine et la Fondation Notre Dame.

Pour les églises de La Madeleine, Saint-Eustache et Saint-Augustin, le Conseil de Paris a par ailleurs autorisé un affichage publicitaire sur l'échafaudage pendant la durée des travaux de restauration, conformément aux dispositions prévues par le Code du Patrimoine pour soutenir le bon entretien des monuments historiques. Les fonds perçus, qui représentent un tiers du coût total des chantiers, sont réaffectés au financement des travaux de restauration des églises dans le cadre du Plan pour le patrimoine culturel.



© JM Moser – Ville de Paris

Point d'étape de la mise en œuvre du Plan pour le patrimoine culturel

A ce jour, cinq opérations sont achevées :

- la sauvegarde et la restauration complète de Saint-Germain-de-Charonne (20e) après sept ans de fermeture
- la restauration des façades sud de Saint-Médard (5e)
- la restauration des décors de de la Chapelle de la Vierge de Notre-Dame-d'Auteuil (16e)
- la restauration des décors de la chapelle des Saints-Anges, à Saint-Sulpice (6e), peinte par Eugène Delacroix, financée avec le soutien de la Fondation du Patrimoine
- la restauration de la Chapelle des Baptême de Notre-Dame-de-Lorette (9e), grâce au soutien d'American Express et du World Monument Funds®.

En plus de la restauration intégrale des décors de Saint-Germain-des-Prés, six autres opérations sont en cours en 2017 :

- la restauration du transept sud de Saint-Eustache (1er)
- la restauration du massif d'entrée de Saint-Augustin (8e)
- la restauration du grand entablement Est de La Madeleine (8e)
- la restauration des autres chapelles de Notre-Dame-de-Lorette (9e)
- la restauration de deux tableaux d'Eugène Delacroix : La Pietà, à Saint-Denys-du-Saint-Sacrement (3e) et Le Christ au jardin des oliviers à Saint-Paul-Saint-Louis (4e)

Des chantiers majeurs verront le jour en 2018 et 2019. Parmi ceux dont les phases d'études sont achevées, sont à signaler :

- la restauration des chapelles de Saint-Eustache (1er) et des parements intérieurs de Sainte-Croix-des-Arméniens (3e)

- la restauration des façades du chevet sud de Saint-Merry (4e), la façade expérimentale de Saint-Jean-de-Montmartre (18e), le clocher et le transept nord de Saint-Gervais (4e)
- la sauvegarde des toitures et des voûtes de Saint-Philippe-du-Roule (8e), les toitures et façades de Saint-Louis-en l'Île (4e) et celles de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (11e), de Saint-Vincent-de-Paul (10e) ainsi que les couvertures de coupole et terrasses de Saint-Esprit (12e)
- la restauration des massifs d'entrée de La Trinité (9e) et de Saint-Joseph-des-Nations (11e)
- la confortation pérenne de Sainte-Anne-de-la-Butte-aux-Cailles (13e), des parties hautes du clocher-porche de Saint-Pierre-de-Montrouge (14e) et des maçonneries de Notre-Dame-de-Lorette (9e)

D'ores et déjà, les phases d'études pour les travaux suivants sont en cours, à commencer par les façades sud de Saint-Nicolas-des-Champs (3e), le péristyle ouest de St-Eustache (1er), la façade du temple des Billettes (4^e), la restauration de la façade sud rue Royale de La Madeleine (8e) et la restauration des toitures et maçonneries hautes de Saint-Martin-des-Marais (10e)